et en quantité, ce qui nous permettra de soutenir la concurrence de pays plus importants sur les marchés mondiaux, si nous faisons l'effort nécessaire. Nous pouvons faire cela. D'où la nécessité d'un Office d'expansion économique. D'où également la nécessité d'un ministère de l'industrie, que le parti libéral s'est également engagé à établir.

J'attends avec impatience qu'on nous soumette le bill. S'il tient compte des conditions et des espoirs que j'ai formulés, il servira les intérêts du Canada et je suis certain qu'il obtiendra l'appui de tous les députés.

M. Douglas: Monsieur le président, la résolution dont nous parlons en ce moment est le prélude à un projet de loi destiné à établir un Office national d'expansion économique. Ce faisant, le gouvernement montre qu'il s'incline et s'oriente maintenant vers la planification économique.

C'est très à la mode, de nos jours, de parler de planification économique. La plupart d'entre nous se souviennent qu'il y a quelques années, quiconque prônait la planification économique était classé comme un visionnaire, un révolutionnaire, voire comme un dictateur. La planification économique, dans l'esprit de bien des gens, était synonyme d'enrégimentation et de réglementation. On disait qu'elle détruirait la libre entreprise et qu'elle donnerait naissance à un État totalitaire. Mais maintenant tout le monde s'y intéresse et en parle. M. E. P. Taylor et le président de la Chambre de commerce canadienne également. Le parti libéral est devenu le champion de la planification économique. Et voici maintenant le ministre des Finances qui se plie à cette idée en présentant la résolution dont nous sommes saisis.

A mon avis, il est inutile de s'attendre à une décoration pour avoir admis, en fin de compte, qu'il nous faut faire quelque chose au sujet de la planification économique. Les résultats sensationnels qui en ont découlé dans les pays scandinaves, en Europe occidentale et dans le petit État d'Israël, ont révélé aux gens les plus éclairés, depuis un certain nombre d'années, que le Canada devrait se pencher sur toute cette question de la planification de l'économie. Je voudrais aussi déclarer qu'à mon sens, personne ne se laissera tromper par la prétendue conversion de certaines personnes, de certains groupes et partis politiques à la doctrine de la planification économique. Nombre de ces néophytes ont simplement emprunté le vocabulaire de la planification pour servir leurs propres fins ou parce que ce vocabulaire leur permet de paraître progressistes. Il me semble que les conversions comme celles-là ne représentent que le plagiat d'une expression, non l'acceptation d'une idée.

Le ministre des Finances a proposé la présente résolution qui sera suivie d'un bill portant l'institution d'un office national d'expansion économique. Comme la plupart des députés, j'attends avec intérêt la présentation du bill. Rien dans la résolution ne me laisse prévoir que l'organisme s'occupera efficacement de planification économique. Il ressemble trop au conseil de la productivité et au service consultatif sur la main-d'œuvre qui tendent plus ou moins vers la planification économique, mais sans laisser percer l'in-tention bien arrêtée d'accomplir le genre de planification dont le pays a besoin pour se donner une solide économie. L'essor économique de l'Europe occidentale a démontré l'efficacité de la planification économique et forcé les vieux partis à rendre un hommage platonique à la doctrine de la planification. Mais plus j'écoute leurs déclarations, plus je suis porté à croire qu'ils n'ont aucunement l'intention d'exercer sur les monopoles et les sociétés géantes le genre de contrôle qui est indispensable à l'efficacité de la planification économique.

Je tiens à signaler que la planification économique signifie bien autre chose encore que de recueillir des données statistiques. Elle comporte aussi autre chose que la publication de prévisions économiques ou l'établissement de plans fragmentaires. Il ne s'agit pas simplement d'annoncer des objectifs économiques, ou même d'utiliser les placements de l'État pour combler les lacunes laissées par l'entreprise privée. Il ne s'agit pas, non plus, d'offrir simplement des encouragements au commerce, afin de le persuader d'agir dans le sens qui plaît au gouvernement. Ce sont là divers aspects de la planification économique. Toutefois, pour être efficace, il faut qu'elle soit encore bien autre chose.

Il ne faudrait pas oublier que nous avons déjà une planification économique au Canada. Celle à laquelle on se livre à l'heure actuelle, c'est celle des sociétés, ou des groupes de grandes sociétés dont les projets intéressent leur propre secteur de l'économie et visent à obtenir le meilleur rendement possible de leurs placements. Quand il s'agit de savoir si ces sociétés étendront leurs opérations ou les réduiront, si elles congédieront des travailleurs, ou embaucheront de nouveaux employés, si elles procéderont à des placements de grande envergure dans l'un ou l'autre domaine de leur activité, ou si elles s'en abstiendront, les décisions sont toutes dictées, non pas par l'intérêt le mieux conçu du public, mais par les perspectives de bénéfice de ces entreprises. Les décisions que prennent ces sociétés ont des conséquences immédiates et essentielles pour la collectivité où elles se